

1733. pour examiner le fondement des prétentions & des droits antérieurement acquis de la Maison de Baviere, étoit une négociation sérieuse. Elle fut suivie, de part & d'autre, jusqu'à la mort du feu Empereur, & peut-être en seroit on venu à une conciliation, si ce Prince avoit vécu plus longtemps; mais sa mort fit évanouir toutes ces espérances.

Si Sa Majesté, en venant au secours de ses Alliés, eût été capable de se laisser séduire par l'ambition d'aggrandir ses Etats, la Reine de Hongrie lui en a offert des moyens aussi peu compatibles avec l'étendue qu'Elle donne aux prérogatives de sa Pragmatique, qu'avec ce qu'Elle professe auprès de vous, sur le sujet des Pays-Bas. Mais Sa Majesté n'avoit d'autre désir que de procurer la satisfaction de ses Alliés, par une conciliation juste & équitable. Elle ne douta point que le moment n'en fut venu, lorsqu'en dernier lieu, l'Empereur eut accepté la médiation que l'Empire offroit, & dont V. H. P. ainsi que le Roi de la Grande-Bretagne, furent invitées à partager l'honneur. On auroit dû croire que cette circonstance détermineroit la Reine de Hongrie, à accepter une entremise qui lui seroit devenue si favorable par les bons offices des deux Puissances auxquelles l'Empire s'adressoit. En même-temps, que doit-on penser de son éloignement pour une méthode si conforme à ce que prescrivent, en pareille conjoncture, les Loix & les Constitutions du Corps Germanique? Et quelle Puissance doit-on regarder comme ennemie des Libertés de l'Europe, (nom si respectable, mais si souvent profané) ou celle qui souhaite l'exécution de ces Loix, ou celle qui s'y refuse, ou s'y oppose? V. H. P. Elles-mêmes auroient-elles laissé sans réponse cette invitation de l'Empire, si vous n'aviez point été retenus par l'embarras